Article 21 du Règlement

Je suis sûr que tout le monde est conscient du fait, vu le climat régnant dans cette affaire, qu'il était prudent que le gouvernement, les provinces, l'industrie et les syndicats poursuivent toutes les voies susceptibles de conduire à une solution. Etant donné le climat aux États-Unis, il était clair aux yeux de tous que les mesures prises étaient raisonnables et ne devraient pas nuire à la position que nous avons toujours eue.

Si le député ne peut toujours pas voir le bien-fondé de nos actes, je peux seulement le renvoyer à la détermination préliminaire et lui demander de la lire soigneusement cette fois.

Je vois que nous approchons de 13 heures. Je pourrais peutêtre continuer après la période des questions.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député disposera encore de 14 minutes, plus 10 minutes pour la période de questions et d'observations.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est levée à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je désire profiter de l'occasion pour rendre hommage à des artisans canadiens qui, depuis 50 ans, ont fait honneur par leur professionnalisme au pays tout entier.

Monsieur le Président, vous avez certainement deviné que je veux souligner de façon spéciale le 50° anniversaire de production de la société Radio-Canada. Cinquante ans au service des Canadiens pour quelque industrie que ce soit, cela mérite d'être cité aujourd'hui en cette Chambre.

Lorsqu'on ajoute à cette longévité la qualité et le professionnalisme auxquels ces professionnels de la communication nous ont habitués, alors je crois qu'il faut signaler cet événement de façon particulière. C'est ce que je désire faire aujourd'hui et j'aimerais que la Chambre des communes, dans son ensemble, n'en déplaise à certains de mes collègues «Tories», se joigne à moi pour transmettre nos voeux à tous ces Canadiens et Canadiennes qui ont depuis un demi-siècle contribué à ce succès.

Si le Canada est un leader mondial dans le domaine des communications, la société Radio-Canada nous a souvent montré la marche à suivre. Elle doit en recevoir le crédit. [Traduction]

LES AFFAIRES PROVINCIALES

LA RÉÉLECTION DU GOUVERNEMENT CRÉDITISTE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Ross Belsher (Fraser Valley-Est): Monsieur le Président, mercredi dernier les électeurs de la Colombie-Britannique ont choisi leur gouvernement. Ils ont choisi d'être gouvernés par un premier ministre qui ne leur a pas promis monts et merveilles mais un gouvernement ouvert qui saura collaborer, un gouvernement élu par le bon peuple de la Colombie-Britannique. Les gens ont choisi un gouvernement qui a promis de les consulter au lieu d'un gouvernement du NPD qui adoptait une attitude pessimiste.

Nous offrons nos félicitations et nos bons voeux au premier ministre M. Vander Zalm et à ses collègues, alors que nous travaillons ensemble pour le bien commun du Canada et en particulier pour celui de la Colombie-Britannique. A chacun des candidats élus dans Fraser Valley-Est, j'offre mes félicitations personnelles. Je compte collaborer avec eux dans l'intérêt bien compris de nos électeurs de la Colombie-Britannique.

L'AIDE EXTÉRIEURE

LES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles): Monsieul le Président, le groupe de travail Desmarais chargé d'examiner le programme canadien d'aide au développement a recombinant de réduire nos contributions aux organismes de développement international comme l'Organisation des Nations Unies. Cela va directement à l'encontre des conclusions du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du qui a affirmé «la tradition canadienne de considérer complémentaires les instruments d'aide multilatérale et d'aide mentaires les instruments d'aide multilatérale et d'aide platément au développement ne soit qu'une façade pour écouler nos produits dans les pays pauvres.

Au lieu de réduire notre financement multilatéral, plus devrions tâcher d'acheminer ces fonds vers des organismes plus efficaces, comme par exemple le Fonds international de déve loppement agricole. Le FIDA fonctionne à peu de frais, vaille efficacement à améliorer le niveau de vie des pays plus pauvres du globe, et met un accent particulier sur les propresses pour les femmes. Nous devrions augmenter plutôt que réduire nos contributions multilatérales.